



Bulletin municipal

Mairie 19340 Monestier-Merlines

www.monestier-merlines.fr

Bulletin n°14

Juin-Juillet-
Août 2010

Tél : 05 55 94 33 61 ou 06 45 71 79 88 - Fax : 05 55 94 65 26,

Courriel : m-m@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture Mairie : Ma, Me et Ve de 14h à 19h

1. Pour la première fois à La Cellette (C.H.P.E.), la visite d'un Ministre de la République : M. Patrick DEVEDJIAN (jeu 27 mai 2010 11h)



M. le Ministre suit attentivement la vidéoprojection pilotée par M. D. Estival. Photo GG



Photo : Ministère de la relance

De g à d : Fenus (architecte), D. Estival, M. Le Ministre P. Devédjian, P. Chevalier Conseiller général du Canton d'Eygurande,

F. Hollande Président du CG19, M. Le Préfet de la Corrèze, M. le Sous-Préfet d'Ussel et M. le Directeur adjoint de l'A.R.S. (Agence régionale de la santé)



M. le Ministre et M. le Président du CG19 se serrant la main pour se dire au-revoir. A droite Martine Leclerc, Mme le Maire d'Ussel



D. Estival, Alain Zabulon (Préfet) P. Chevalier, JP. Dupont et P. Devedjian (de dos)

2. Signatures des marchés avec les entrepreneurs (à la Mairie 14h). Construction de la nouvelle Mairie



De g à d VMF, Keskin, Bouchardy, Bonnet, Tazé, Graffouillere Dir RMCL, Fenus (architecte) et l'entreprise Peixoto



Mme DUPUY et M. L'architecte FENUS de Gamma Centre Issoire (63)

3. 28 mai 2010 : La fête des voisins. Se connaître pour mieux vivre ensemble



Une vue des participants



Fête des voisins : le vendredi 28 mai 2010

Les maîtresses de maison



M. Coudert décoré pour ses 24 années passées au service de la commune de Monestier-Merlines

Monestier-Merlines

Deux élus mis à l'honneur lors de la fête des voisins



A l'initiative du conseil municipal, les administré(es) de la commune avaient été invités à venir passer un moment agréable à la salle des fêtes de Chauvet à l'occasion de la fête des voisins. Une cinquantaine de personnes ont répondu à cette invitation. Tous les âges étaient confondus, du plus ancien, à la petite Amélie, six mois, distribuant des sourires à qui le lui demandait.

Accueillis par le maire Gérard Guineton, les habitant(e)s sont arrivés les mains chargées de plateaux où de succulentes préparations attendront d'être dégustées.

Au cours de ce cordial rassemblement, un instant particulier a été lors de la remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'argent à Paul Coudert, ancien maire adjoint, en récompense de son dévouement au service des collectivités locales durant 25 ans, de même que pour Gérard Guineton, maire de cette commune, pour plus de 30 années à la tête de celle-ci. Médaille de vermeil décernée par Alain Zabulon, préfet de la Corrèze, sous les yeux des épouses et de tous

les convives. Les deux récipiendaires furent chaleureusement applaudis. Amélie a participé à sa façon par de « petits gazouillis » spécialement adressés à son papy Paul. Tout ému, la gorge serrée, il a remercié celles et ceux qui l'avaient élu. « Je vous remercie, c'est grâce à vous que je suis décoré aujourd'hui, j'ai essayé de rendre service un peu à la commune, ça n'a pas toujours été facile de contenter tout le monde, j'ai fait ce que j'ai pu, et je vous remercie d'être venus aujourd'hui ».

Gérard Guineton a remercié à son tour l'assemblée présente tout en précisant : « Si on est élu, on le doit à vous toutes et à vous tous, cela, il ne faut jamais l'oublier ». Les photographies immortaliseront l'événement. Gérard et Paul ont ensuite fait sauter à tour un bouchon de champagne pour fêter leur médaille tandis que maires adjoints, conseiller(es) municipaux s'activaient autour des invités, présentant toutes sortes de bonnes choses aux voisins à déguster. Une fête des voisins qui fut appréciée par tous les participants.

Félicitations aux deux médaillés.

Les Oussines



La fête est joyeuse



Où est le protocole ? Photos M.B

« La vie correzienne » : Maryse Besse et Jean-Louis

Se connaître pour mieux vivre ensemble

4. Un dicton de saison : S'il pleut à la saint médard (8 juin), il pleut quarante jours plus tard à moins que saint Barnabé (11 juin) ou saint Gervais (19 juin) lui coupe l'herbe sous le pied.

Sources internet : Beaucoup de dictons expriment la crainte des agriculteurs en cas de pluie. Saint-Médard est le plus connu des saints de pluie.

La Saint-Médard pourrait marquer le début d'une longue période de pluies désastreuses pour les récoltes auxquelles cependant Saint Barnabé et Saint-Gervais peuvent remédier : la pluie qui tombe au jour de la fête de Saint-Médard risquerait de durer même quarante jours [!] précisent les dictons... mais la météorologie populaire suggère que ce cycle pourrait s'interrompre par le beau temps de la Saint-

Barnabé ou par celui de la Saint-Gervais.

Barnabé a le pouvoir de "rebouter la culotte" de Médard, qualifié irrévérencieusement de "grand pissard". D'où maintes variantes pour le dernier vers du dicton classique :

S'il pleut à la Saint Médard,
Il pleut quarante jours plus tard.
A moins que Saint Barnabé :
Ne lui casse le nez
Ne lui raccourcisse le nez
Ne lui tape sur le bé [bec]
Ne vienne lui lier le bé
Ne lui coupe le bé
N'y vienne mettre le nez
Ne vienne lui couper le pied
Ne lui coupe l'herbe sous le pied
Ne vienne l'arrêter
Ne vienne tout réparer
Ne vienne tout rattraper
Ne vienne tout corriger
Ne vienne tout raccommoder
Ne vienne tout arranger
Ne raccommode ce qui est gâté
Remette le pain dans la mée [maie]

5. Augmentation des tarifs postaux à partir du 1er juillet 2010 (1,6% d'augmentation)

Par ex, le tarif d'affranchissement, pour une lettre normale (qui pèse au plus 20gr) va passer de 0,57€ à 0,58€ (Vous pouvez passer à la Mairie pour en savoir plus).

6. 8 juin Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine. Les édifices publics sont pavoisés aux couleurs nationales

Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine
Message de M. Hubert Falco
Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants
8 juin 2010

Aujourd'hui, la France se souvient de ses soldats qui sont tombés en Indochine et la Nation tout entière exprime sa reconnaissance à ceux qui y ont combattu de 1939 à 1954.

Légionnaires, coloniaux, tirailleurs, gendarmes, marins, aviateurs, médecins, infirmières, nous nous souvenons de ces hommes et de ces femmes qui ont tout donné pour l'honneur de la France. Leur courage, leur volonté, leur ardeur forcent le respect. Ils étaient des héros. Ils ont inscrit le nom de l'Indochine dans l'histoire nationale comme l'une des plus terribles épreuves que nous ayons eu à traverser.

L'Indochine, c'est d'abord un champ de bataille de la guerre du Pacifique. La part prise par les soldats français au combat contre les forces japonaises alliées à l'Allemagne nazie permit il y a 65 ans au Maréchal Leclerc de cosigner, aux côtés des Alliés, l'acte de capitulation du Japon sur le cuirassé Missouri, le 2 septembre 1945. Nous nous souvenons également particulièrement cette année du coup de force japonais du 9 mars 1945 pour saluer la mémoire de ceux qui s'y sont opposés.

Puis, l'Indochine, ce fut l'enfer d'un conflit sans merci et complexe, produit d'un monde qui basculait dans la décolonisation et dans la confrontation entre le totalitarisme communiste et le monde libre.

Venus de Métropole, d'Europe, d'Afrique du Nord et d'Afrique noire, les soldats français ont combattu aux côtés de leurs frères d'armes indochinois contre le Vietminh. Loin de chez eux, ils ont affronté un ennemi insaisissable, sans pitié et toujours mieux armé, dans des conditions extrêmes. Près de 40 000 sont morts. 72 000 furent blessés. 9000 portés disparus. 30 000 prisonniers ne revinrent jamais du long calvaire qu'ils durent subir dans les camps de rééducation politique.

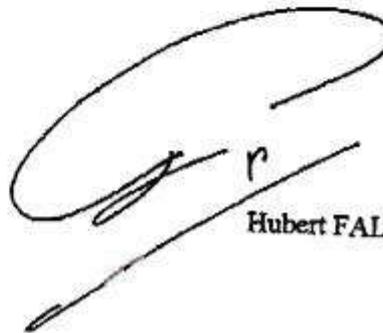
Soixante ans après ce combat où 41 000 hommes s'entretuèrent sur 3 km², nous nous souvenons tout particulièrement des soldats qui se sont battus, pied à pied, pendant près de 7 jours, dans les calcaires de la RC4, laissant sur le terrain des centaines de leurs camarades, pour assurer, de Cao Bang à Lang Son, l'évacuation de cette route.

Les soldats qui ont servi en Indochine jusqu'à consentir au sacrifice suprême restent pour nous des exemples et des modèles. Ils nous apprennent le devoir, la fraternité, le courage.

Aujourd'hui, partout dans le pays, nos couleurs nationales s'inclinent lentement vers la terre pour rendre l'hommage qu'ils méritent à ceux qui sont morts pour la France en Indochine.

Honneur aux combattants d'Indochine !

Vive la République, vive la France !



Hubert FALCO

7.Réforme territoriale

« Les communes vont-elles disparaître ? Je ne le pense pas. » G.G

Les grandes lignes du projet de loi et les arguments avancés

Les grands principes

- réorganiser les collectivités autour d'un pôle communes-intercommunalité et d'un pôle départements-régions
- simplifier le paysage institutionnel par un renforcement et une simplification de l'intercommunalité
- créer une nouvelle structure dénommée « Métropole » pour des zones urbaines atteignant 500 000 habitants,
- clarifier les compétences de chaque collectivité et mieux encadrer les mécanismes de cofinancement.

Les arguments

- préserver les acquis de la décentralisation
- renforcer les libertés locales
- libérer les énergies des territoires



Les principaux points du projet de loi adopté lors de cette première lecture par les députés portent sur :

- **LA CRÉATION DES CONSEILLERS TERRITORIAUX** : au nombre de 3 471, ces nouveaux élus remplaceront en mars 2014 les 6 000 conseillers généraux et régionaux. Ils siégeront à la fois au conseil général et au conseil régional. Ils seront élus, tous les 6 ans, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, conforme à la tradition française. Les candidats ayant recueilli au moins 12,5% des inscrits pourront se maintenir au second tour. La représentation nationale a aussi voté un certain nombre de mesures destinées à favoriser la parité, en introduisant notamment des sanctions financières pour les formations ne présentant pas suffisamment de candidates et en prévoyant que le suppléant remplacera désormais son titulaire dans tous les cas de figure.

- **LA POSSIBILITÉ DE FUSION ENTRE DÉPARTEMENTS ET ENTRE RÉGIONS** : les départements peuvent prendre l'initiative de leur regroupement. Tous les regroupements nécessitent l'accord des assemblées concernées et le soutien des populations.

- **LA CLARIFICATION DE LA RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE LES DIFFÉRENTES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES** : si

une compétence a été attribuée au département ou à la région (dite compétence d'attribution), l'autre collectivité ne pourra pas intervenir dans le même domaine. A compter du 1er janvier 2012, s'il n'y a pas eu d'attribution claire des compétences, la collectivité peut prendre l'initiative. A compter de 2014, le département et la région se mettent d'accord, après chaque élection territoriale, sur des délégations de compétence et la mutualisation de services. En ce qui concerne plus particulièrement les modalités de cofinancement, les amendements déposés par le gouvernement, en liaison étroite avec la commission des lois, permettront une approche

à la fois pragmatique et responsable selon la taille des collectivités concernées ou la nature des projets. La culture, le sport et le tourisme resteront ainsi des domaines de compétences partagées conformément aux engagements du gouvernement.

- **LA CRÉATION DES MÉTROPOLIS** : basées sur une nouvelle catégorie d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, elles regrouperont des communes d'un seul tenant et sans enclave représentant plus de 450.000 habitants. Elles bénéficient du transfert de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes membres.

- **L'INTERCOMMUNALITÉ** : le seuil pour créer une communauté urbaine passe de 500.000 à 450.000 habitants. Le seuil pour créer une communauté d'agglomération est abaissé de 50.000 à 30.000 habitants quand la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu du département. La dotation globale de fonctionnement des communes sera perçue par les structures intercommunales (EPCI) sous réserve de « l'accord unanime des conseils municipaux » des communes concernées.

Plusieurs articles, quatorze exactement, ont été adoptés dans une version conforme à celle du Sénat, devenant ainsi définitifs. Après le vote de l'Assemblée nationale en première lecture, il appartiendra ensuite au Sénat, probablement au cours de la dernière semaine de juin, d'examiner en seconde lecture les articles restant en discussion ainsi que les dispositions nouvelles introduites lors du débat au Palais Bourbon.

Le nombre de conseillers territoriaux prévus pour le Limousin est de : **96** répartis ainsi :

- **Corrèze : 30**
- Creuse : **20**
- Haute Vienne : **46**

En Corrèze, les 30 nouveaux élus territoriaux seront donc élus en 2014 pour 6 ans. Ils remplaceront les actuels Conseillers généraux et régionaux. Ils siégeront à la fois au conseil général de la Corrèze et au Conseil régional du Limousin. Ce qui améliorera sans aucun doute la coordination et l'efficacité, entre le département et la Région, particulièrement mises à mal par le passé.

8.La nouvelle Mairie C'est parti !



Piquetage de l'emplacement de la nouvelle mairie





Terrassement réalisé par Yvan Perry

9.Meilleure connaissance des conseillers municipaux : Marie-Elisabeth TINET



Son dynamisme, son dévouement et sa bonne humeur sont communicatives et participent activement à l'homogénéité et à l'efficacité du conseil municipal.

Maman de 2 grands enfants Hougo et Marina et grand-mère de 4 petits enfants. Elle est née en Auvergne , au Fraysse, dans le Puy de Dôme.

Elle travaille souvent la nuit au CHPE comme infirmière toujours fidèle au poste. Sa passion et son amour pour les animaux exotiques sont connus de nous tous. Elle participe à plusieurs commissions dont en particulier :

Celle du comité syndical du syndicat intercommunal de l'Abeille, comme titulaire et celle de l'animation culturelle et sportive de la commune.

***M. E. TINET alias
Babette ex Mlle Dulac est
née le 05/06/52***

Elle accomplit une tâche délicate mais néanmoins nécessaire lors des décès survenus dans la commune. GG

10.Appel du 18 juin 1940 : l'appel à la résistance du général de Gaulle



Le 18 juin 1940, le général de Gaulle lance son célèbre appel à la Résistance sur les ondes de la BBC depuis Londres : refusant la capitulation de la France face à l'ennemi nazi, le général de Gaulle rejoint Londres afin d'y poursuivre le combat. Le 18 juin, il lance depuis la BBC son célèbre appel à continuer la lutte, acte fondateur de la France Libre : "Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas".



Statue du Général aux Champs Elysées. Ce qui est inscrit sur cette stèle : Charles De Gaulle : 1890-1970. Il y a un pacte vingt fois séculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde



Même statue sous un autre angle

Photos : G.G

;

Ci- après : Message **d'Hubert Falco**, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants : 18 juin 2010

Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

Il y a aujourd'hui 70 ans, à Londres, dans l'immeuble de la B.B.C., le général de Gaulle lançait les "mots irrévocables" invitant les Français à le rejoindre pour continuer la lutte, certain que "quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas".

L'écho originel de ce message n'est pas dans les archives, puisqu'il n'en n'existe aucun enregistrement, mais demeure dans la mémoire collective des Français. La place qu'il y a prise, comparée au faible retentissement que cet appel connut le jour même, prouve bien que le 18 juin 1940 compte au nombre de ces journées historiques dont l'impact se révèle avec le temps.

C'est que l'Appel du 18 juin constitue un symbole fondateur. Londres, ce fut le point de ralliement de ceux qui refusaient la défaite, ceux que le patriotisme blessé poussait au combat. La radio de Londres, ce sera, dans la France occupée, la voix de l'espérance que l'on écoute en cachette. De Gaulle, ce sera la figure de la France debout, celle qui fait face et qui croit en son destin.

Pour l'Histoire, le général de Gaulle reste celui qui a assuré son indépendance à la France, celui grâce à qui elle a retrouvé une place pleine et entière dans le concert des nations, passant du statut de pays vaincu à celui de pays vainqueur.

Aujourd'hui, au-delà du chef de la France libre, nous rendons hommage à tous ceux qui l'ont rejoint pour défendre une certaine idée de la France et de la Liberté. Nous rendons hommage à celles et ceux qui refusèrent une apparente fatalité, répondirent à l'appel historique et prirent les armes contre l'ennemi, en s'expatriant pour servir au sein des forces françaises libres ou en s'engageant dans la voie de la Résistance intérieure.

L'Appel du 18 juin ne constitue pas seulement le souvenir d'une lueur dans la nuit de l'Occupation.

C'est en conjuguant leurs efforts que tous les Français libres, venus de Métropole, d'Afrique ou d'ailleurs, ont permis de libérer le territoire national. C'est en recherchant l'union que les Résistants de l'intérieur, de toutes convictions, ont pu être les acteurs de cette époque.

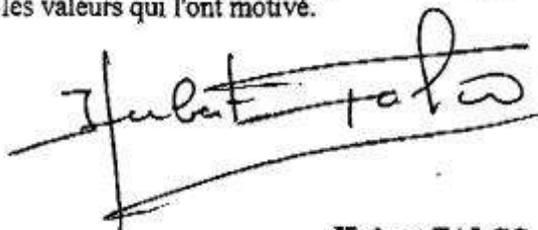
Tous, ont su dépasser leurs différences politiques, sociales, culturelles, pour mettre en avant leur sens de l'engagement, de l'effort commun, au service d'une cause plus grande qu'eux. Ce choix, qu'ils ont assumé malgré tous les dangers, les a conduits sur la voie de l'honneur et de la liberté.

Dans un monde en crise et lourd de menaces, la question du choix, de l'engagement et de l'effort commun, reste toujours d'actualité.

Longtemps les mots choisis par le général de Gaulle le 18 juin 1940 continueront à parler au monde, car cet Appel est une leçon pour notre temps. A tout moment, il est possible de choisir, même quand l'inéluctable semble se profiler.

Notre pays est une démocratie, notre pays est une République, qui trouve sa force dans les mots "Liberté", "Egalité", "Fraternité". Il tient à chacun d'entre nous que ces mots ne disparaissent pas, qu'ils ne se vident pas de leur sens, qu'ils conservent au contraire une réalité vitale pour notre société.

Il y a 70 ans, un certain 18 juin, un appel venu de Londres allait susciter l'espoir dans un pays en doute. Sachons faire vivre encore et toujours les valeurs qui l'ont motivé.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hubert Falco', written over two horizontal lines.

Hubert FALCO

11.25 juin 2010 : Portes ouvertes village du pays d'Eygurande (VVF-Villages)

4/07/2010

■ EYGURANDE

A noter 5 conseillers de Monestier étaient présents

WF Villages de L'Abeille à cœur ouvert

Les estivants arrivant au village de vacances VVF Villages de L'Abeille vont découvrir tous les attraits de l'accueil et de l'hébergement, tous les aspects d'une région qui, empruntant à l'Auvergne autant qu'au Limousin, offre tout un éventail de découvertes et de plaisirs.

En invitant pour une visite détaillée les élus du canton, propriétaires de cette unité touristique qui porte désormais pavillon haut, le directeur Bernard Sonet a insisté sur l'évolution marquante du village au cours des cinq dernières années, sur son poids économique dans les communes concernées, mais aussi sur la nouvelle association gestionnaire qui porte désormais sa nouvelle marque « VVF Villages », en place de Val VVF précédemment, de Val (Vacances Auvergne-Limousin) initialement.

Pour recevoir ses invités, Bernard Sonet était accompagné de Etienne De-



L'ABEILLE. Une visite conduite par le directeur Bernard Sonet (2^e à gauche).

billy, directeur du Pool Support de VVF Villages, et de Gwenaëlle, responsable de l'hébergement.

Un réel impact économique

Le directeur a conduit une visite approfondie des diverses installations. Il a notamment confirmé l'accueil de 4.370 vacanciers, représentant un taux d'occupation optimum, de 98 %, pour l'année 2009. Il a également souligné les retombées économiques directes sur la contrée (de

l'ordre de 383.000 €). En saison, 32 salariés ont été occupés. Le village VVF Villages de L'Abeille reçoit une clientèle de familles, de groupes, mais accueille également des séminaires et de plus en plus de groupes sportifs (Sport-Santé notamment), de groupes de travail, essentiellement français mais également belges, hollandais... Les Italiens se montrent également intéressés.

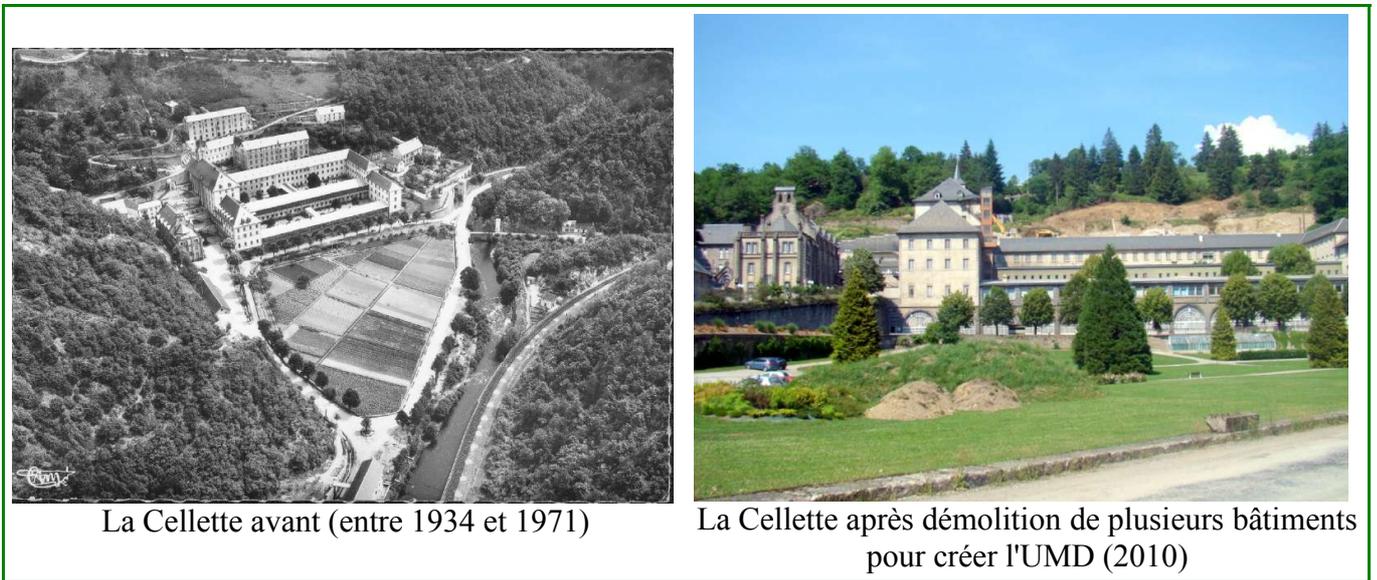
A noter, à propos de l'impact du village sur la

vie locale, l'ouverture au public du restaurant « La Ruche ». Bernard Sonet souligne que le village de vacances VVF Villages de L'Abeille s'inscrit complètement dans une logique de développement durable. Que son ouverture sur la population, son utilisation des artisans locaux, en font un maillon important de la vie locale tout en se confirmant partie intégrante du pôle touristique du Pays d'Eygurande. ■

Journal « La montagne » du 4 juillet 2010. Simon Louradour

12. Travaux importants au chpe. Visite de la commission départementale de sécurité : 02 juillet 2010

Merci à M. le Directeur et aux deux jeunes talentueux que sont Grégory Faure (Responsable de la sécurité) et à David Antunes (Responsable des travaux)



La Cellette avant (entre 1934 et 1971)

La Cellette après démolition de plusieurs bâtiments pour créer l'UMD (2010)



Réunion de travail : En haut de g à d , M. le Sous-Préfet d'Ussel, le capitaine Dehout du sdis19, R. Claux (Préfecture, Adjoint de M. Moiroud) et le lieutenant Fouard. En bas Gendarme Heijboer, G. Faure (chef de la sécurité au CHPE), D. Antunès (chef des travaux au CHPE) et M. le Directeur du CHPE

13. Conseil municipal du 2 juillet 2010

- Délibération prise à l'unanimité pour le changement du siège social de la com-com (maison 19 Eygurande vers zac vieux chêne Monestier-Merlines)
- Le conseil municipal, à l'unanimité désigne GROUPAMA pour l'attribution de l'assurance dommages ouvrages de la nouvelle mairie : 4582,20€ TTC et charge M. le Maire de faire les démarches nécessaires auprès de cet organisme
- Le conseil municipal autorise M. Le maire à signer les marchés avec les entreprises retenues pour la construction de la nouvelle mairie. Le CG de la Corrèze autorise la commune à commencer les travaux avant l'attribution des arrêtés de subventions
- M.le Maire donne connaissance au CM de l'étude réalisée par le centre technique départemental d'Ussel (CG19) concernant la protection routière , l'accessibilité et la circulation des personnes à mobilité réduite sur 240m environ au village de l'Abeille en bordure de la RD 1089 (Côté droit en allant

sur Ussel du Pont de l'Abeille au pavillon d'accueil). Ces travaux rendus nécessaires par la loi ne pourront se faire qu'en 2011 au plus tôt, compte-tenu du montant des travaux.

- M. le Maire expose au conseil municipal que M. Aymé Veyrieras de Merlines serait intéressé par l'achat d'une parcelle de terrain communale à Neuvialle pour faire un chenil (plus précisément construction d'un parc pour ne douzaine de chiens). Le CM donne un avis favorable à condition que les frais de bornage soient pris en charge par l'acquéreur et que ce dernier soit en possession des autorisations requises délivrées par les autorités compétentes (DSV, DDT par ex)
- Achat d'un terrain pour construction d'une maison chez Ribbes par M. et Mme Chassaing. La demande de certificat d'urbanisme rejetée une première fois, sera reconsidérée avec une distance de 100m et non de 160m par rapport à la dernière maison (GUILLOU). Les travaux routiers et ceux d'alimentation en eau potable et en électricité seront à la charge de la commune et des intéressés (50% chacun). Une délibération en ce sens a été prise à la majorité des membres présents du CM.
- Rebbeka Chakib directrice du centre de loisirs la com-com nous quitte pour la Picardie. Elle sera remplacée par Marie Bonte d'Ussel
- La prochaine réunion du CM aura lieu le ven 3 septembre 2010, 20h à la mairie.

LE PREFET DE LA CORREZE COMMUNIQUE

Compte tenu des contraintes budgétaires qui pèsent sur le budget de l'Etat, M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales a demandé aux préfets de ne pas organiser de réceptions à l'occasion de la fête nationale.

En conséquence, les cérémonies de célébration de la fête nationale du 14 juillet 2010 – prises d'armes et défilé - se dérouleront comme à l'accoutumée dans chaque arrondissement, mais aucune réception ne sera donnée à leur issue, en préfecture comme en sous-préfecture.

Nous rappelons que la traditionnelle garden-party, n'aura pas lieu cette année au palais de l'Elysée

14.Divers

- *Mme Odile Lafont prendra ses congés annuels du 03 au 20 août inclus. La Mairie fonctionnera au ralenti durant cette période. Néanmoins une permanence à la maison commune aura lieu chaque mercredi de 17h à 19h.*
- **les Chênes de Sully de La Vervialle foudroyés. De nombreux dégâts aux alentours.**



Suite à un violent orage local (La Vervialle) début juillet 2010. Espérons que ces cicatrices n'entraînent pas leur chute

- **Des expressions françaises. Encore et toujours.**

« **Etre dans les choux** »

Echouer, perdre.

Être dans une mauvaise situation.

Être dans l'embarras.

« **Passez, muscade !** »

Le tour est joué !

« **Une querelle d'Allemand** »

Une querelle sans sujet sérieux, pour des raisons futiles.

« **Un violon d'Ingres** »

Une activité à laquelle on aime se consacrer en dehors de sa profession

Un hobby

« **Prendre une biture** »

S'enivrer, prendre une cuite.

- **Le 06/07/2010** à la Mairie de Monestier-Merlines, tirage au sort de 3 (trois) jurés d'assises pour les six (6) communes Aix, Couffy, Courteix, Lamazière-haute, Monestier-Merlines et Saint Pardoux le neuf. Ont été tirés au sort : Pèlissière Thierry de Couffy,

- Vigier Raymond de Monestier-Merlines et Souchal Norbert de Courteix
- **14 juillet fête nationale.** Les édifices publics sont pavés aux couleurs nationales.
 - **18 juillet** : Hommage aux « justes de France ». Les édifices publics sont pavés aux couleurs nationales.
 - **Le Lundi 26 juillet** M. le Maire constate un cambriolage à la mairie. Les gendarmes d'Eygurande et d'Ussel ont fait les premiers constats. Une plainte a été déposée.
 - **Le festival d'art animalier du pays d'Eygurande** (tous les 2 ans) aura lieu du 1er au 14 août 2010. Il rendra hommage à Norbert DUBOUT (1905-1976) un ami des bêtes spécialement des chats (peintre humoristique).
 - **Dimanche 8 août : Messe de la Saint Laurent à 11h.**
 - **10 août : Saint Laurent.** A partir de 21H animation à la salle polyvalente de la commune, dans le cadre du festival d'art animalier. Venez nombreux ! On parlera de chats et de la Bosnie.
 - **Le comice agricole cantonal** aura lieu à Courteix le sam 11 septembre 2010